

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Assurer la gestion administrative de son activité professionnelle			
Code	PAMI4B42SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sandrine MATHOT (sandrine.mathot@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'ensemble de cette unité vise à aborder la profession sage-femme dans son versant administratif, et technico-pratique. elle permet aux étudiant(e)s de découvrir d'autres facettes de la profession et notamment l'approche de la sage-femme libérale en extra-hospitalier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
 - 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique
- Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**
 - 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
 - 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
 - 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**
 - 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
 - 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiante pourra gérer en toute autonomie les dossiers obstétricaux légaux et informatisés. Elle pourra également

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI4B42SFA	Principes d'administration, de gestion et d'économie de la santé	12 h / 1 C
PAMI4B42SFB	AIP: E Santé	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI4B42SFA	Principes d'administration, de gestion et d'économie de la santé	10
PAMI4B42SFB	AIP: E Santé	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette UE est en lien direct avec les fondements de notre discipline professionnelle. L'étudiant est tenu de présenter un niveau de maîtrise minimale suffisant pour l'ensemble des contenus de l'UE

La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE " Assurer la gestion administrative de son activité professionnelle" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Principes d'administration, de gestion et d'économie de la santé			
Code	15_PAMI4B42SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandrine MATHOT (sandrine.mathot@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L' a.a de principes d'administration est le cours central de cette UE. IL permet aux étudiantes de se préparer aux tâches administratives qui les attendent dans leur profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Réaliser un CV, une lettre de motivation

Connaître les clés d'un entretien d'embauche

Connaître les différentes phases de la gestion d'un projet, de l'idée à la conception

Connaître les outils de gestion des conflits au travail

Savoir remplir une déclaration de naissance, un volet cepi, un dossier DiRHM.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chapitre 1: Gestion de projet

- définitions
- comment initier et réaliser un projet?
- comment traduire une idée en projet?
- les différentes phases qui composent un projet
- les erreurs à éviter
- atelier pratique: création d'un projet par groupe

Chapitre 2: Qualité de vie au travail

- facteurs prérequis de la qualité de vie au travail

- le burn-out
- la gestion de conflits
- atelier pratique

Chapitre 3 : Aide à l'embauche

- La lettre de motivation
- le CV
- l'entretien d'embauche
- Atelier pratique: création de sa/son lettre de motivation et CV+ questions pièges

Chapitre 4 : Déclaration de naissance

- Avis de naissance
- Déclaration de naissance
- Ebirth
- Déclaration d'un enfant mort-né

Chapitre 5: Le Cepip Les données périnatales en wallonie(formation par le Cepip)

- Le remplissage du (volet C)
- Atelier pratique

Chapitre 6 : Le DIRHM - Historique

- Concepts, encodage, finalité
- perspectives d'avenir
- Atelier pratique

Chapitre 7: @santé(formation de 2 H à louvain-la-neuve)

Chapitre 8: Démarche administrative particulières

- Inhumation nouveau-né
- Autopsie

Démarches d'apprentissage

Exposé - réflexion - exercices- théorisation- conférence

Dispositifs d'aide à la réussite

Dispositifs d'aide à la réussite:
accompagnement-soutien-rétroaction

Sources et références

Powerpoint-Exposé du Cepip- Virginie Vanleeuw

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

vidéos, dias, textes à travailler, conférencier

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen écrit pratique et théorique

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP: E Santé			
Code	15_PAMI4B42SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandrine MATHOT (sandrine.mathot@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le Réseau Santé Wallon permet un échange de documents de santé informatisés (résultats d'examens, rapports médicaux, courriers, etc.) entre les prestataires de soins intervenant pour un même patient.

Quelques exemples :

- le patient rentre chez lui après une hospitalisation.
- le patient est victime d'un accident.
- le patient consulte différents prestataires de soins.

Tous les prestataires de soins qui interviennent dans ces situations peuvent avoir accès aux informations qui le concernent. Inévitablement, ce nouvel échange d'informations entre les prestataires de soins facilite sa prise en charge.

Pour qu'un prestataire de soins ait accès aux données de santé du patient, un lien thérapeutique doit être établi.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette a.a fait entre dans le cadre du cours d'administration de la santé.

ce cours permet aux étudiant(e)s de faire leurs premiers pas en tant que futures soignants dans ce nouveau mode de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Conférence :

Qu'est-ce que le réseau @ santé

Pilotage

Fonctionnement

Sécurité

Les avantages

Démarches d'apprentissage

Soutien et accompagnement

Dispositifs d'aide à la réussite

mise en situations pratiques

Sources et références

se référer aux cours théoriques

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Non évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC ... Bachelier sage-femme" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).